



## Compte rendu de l'actualité du Collectif et de la visio-conférence du 8 septembre 2021

Nous venons de nous réunir en visio-conférence pour la sixième fois.

**36 personnes présentes.**

Plusieurs y participaient pour la première fois :

- **Marie Jeanne** (44) habite auprès d'un champ de vignes traité tous les 15 jours ; son mari souffre d'un lymphome non hodgkinien depuis 4 ans et elle, depuis 10 mois, d'une myélodysplasie à sidéroblastes en couronnes. Toute leur vie, ils ont eu une hygiène de vie, travail non sédentaire, nourriture bio, aucun excès, actifs, n'ayant aucun médicament. Ils suspectent fortement que leurs maladies sont liées aux traitements pesticides.
- **Celia et Paolo** habitent la région parisienne, vont venir pour des raisons professionnelles habiter en Bretagne ; avant d'acheter une maison dans la région rennaise, ils souhaitent s'informer sur le contexte pesticide afin de s'éloigner au maximum des épandages.
- **Denis** (49), ancien salarié arboricole, a été reconnu en janvier 2021 en maladie professionnelle pour un cancer de la prostate. Il va coordonner l'action de l'antenne du Collectif en Maine et Loire.
- **Yolaine** (44) habite au milieu de champs en agriculture intensive ; elle souffre de plusieurs pathologies ; elle consomme l'eau d'un forage à 87 m de profondeur situé sur son terrain ; les relations avec l'agriculteur ne sont pas bonnes ; avec le soutien du Collectif, une analyse de l'eau est en cours.
- **Guy et Marie** (44) habitent dans le Pays de Retz ; leur maison est aujourd'hui cernée par le maraîchage intensif, de plein champ ou sous « *serres cathédrales multi chapelles* » ; celles-ci sont blanchies et déblanchies par hélicoptère ; l'eau se fait rare et est polluée :  
<http://www.sas-airagri.com/fr/blanchiment-de-serre>  
<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/machecoul-rame-pour-que-son-eau-devienne-potable-1633138>  
[https://larochesuryon.maville.com/actu/actudet\\_-cancers-d-enfants-a-sainte-pazanne-l-eau-du-robinet-est-elle-sure-\\_loc-3740014\\_actu.Htm](https://larochesuryon.maville.com/actu/actudet_-cancers-d-enfants-a-sainte-pazanne-l-eau-du-robinet-est-elle-sure-_loc-3740014_actu.Htm)
- **Bernard et Annie** (16), habitent à 30 km de la Rochelle et se battent contre l'implantation de « bassines », immenses réserves d'eau pour l'agriculture intensive.

Dans ce compte-rendu, nous présenterons les sujets abordés au cours de la visio-conférence, ainsi que les actions conduites depuis juillet.

### **1-Soutien aux victimes des pesticides**

#### **Nouvelles reconnaissances en maladie professionnelle**

Ces dernières semaines, 5 personnes ont été reconnues par la MSA :

- Claude – dept 49, maraîcher, parkinson
- Jean – dept 44, paysan, parkinson
- Jean – dept 29, paysan, parkinson
- Félix – dept 35, paysan, atrophie multi systématisée ; la reconnaissance de cette maladie, proche de parkinson, a d'abord été refusée par la MSA ; notre avocat a déposé un recours devant la Commission de Recours Amiable (CRA) de la MSA, qui en a finalement accepté la reconnaissance.
- Jean Baptiste – dept 22, paysan, parkinson

**Soit 18 reconnaissances depuis le début de l'année et 57 depuis 2016.**

Nous avons été moins sollicités ces dernières semaines (effet Covid). Plusieurs contacts sont en cours.

## Bilan depuis 2016 des reconnaissances en maladie professionnelle :

Année	nb
2016	2
2017	5
2018	6
2019	10
2020	16
2021	18
	<b>57</b>

Département	nb
22	8
24	1
29	9
32	1
33	1
35	15
44	3
49	5
56	12
78	1
85	1
	<b>57</b>

Maladie	nb
Parkinson	31
Lymphome	12
Aplasie médullaire	2
Myélome	2
Prostate	2
Tumeurs cérébrales	2
Leucémie aigüe myéloïde	1
Myélodysplasie	1
Pneumopathie interstitielle	1
Sein	1
Seminome	1
Atrophie multi systémique	1
	<b>57</b>

### Soutien à Odette GRUAU :

**Lundi 6 septembre à ANGERS :** Me BARON est venue défendre le recours déposé contre le refus de la MSA de reconnaître la tumeur cérébrale dont est décédée Odette GRUAU, comme maladie liée aux pesticides qu'elle a utilisés pendant 35 ans.

Une trentaine de personnes sont venues soutenir son mari Jean-Louis, à l'audience au Tribunal judiciaire d'ANGERS.

Cette solidarité a été bien relayée par les médias :

- Reportage de FR3 : [https://youtu.be/29\\_VDUu8Wps](https://youtu.be/29_VDUu8Wps)
- Ouest-France : [voir ici](#)
- Courrier de l'Ouest : [voir ici](#)
- Radio RCF Anjou : [écouter ici](#)



Le tribunal rendra sa décision le **13 décembre 2021**.

Nous avons ensuite partagé un pique-nique dans le Jardin des Plantes ; belle occasion de faire connaissance entre les gens du Maine et Loire et ceux d'Ille et Vilaine.

### Soutien à Marie Pierre SENECHAL

Marie Pierre est décédée le 16 novembre 2020 à Rennes de plusieurs cancers qu'elle estimait dus à son activité d'infirmière au Centre anti-cancéreux de Rennes entre 1970 et 2000.

Le 4 janvier 2021, le Tribunal judiciaire de Rennes a renvoyé son dossier vers un second Comité Régional de Reconnaissance en Maladie Professionnelle (CRRMP) ; le 13 septembre, doit avoir lieu une audience au Tribunal à Rennes, mais sans mobilisation puisque le CRRMP n'a pas encore rendu sa décision.

A suivre.

### Réévaluation des rentes IPP

Suite à la création du Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides (FIVP), le montant des rentes obtenues pour maladie professionnelle **par les agriculteurs** sont **réévaluées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020**.

**Au lieu d'effectuer cette réévaluation automatiquement, le FIVP demande au bénéficiaire d'en faire la demande ; si pas de demande, pas de réévaluation !**

Afin que les droits des victimes soient respectés, nous avons demandé à Me LAFFORGUE et Me BARON de proposer à nos adhérents concernés de faire cette démarche pour eux auprès du FIVP.

**Hélas, le FIVP ne se presse pas d'effectuer cette réévaluation de la rente !**

### Suivi post-professionnel des cancers dans le Finistère

Nous avons présenté dans notre précédent compte-rendu du 23 juin cette mesure prise par la CCMSA (mars 2018) : **les salariés qui ont 50 ans, relevant de la MSA, peuvent bénéficier d'un examen médical gratuit pour un bilan à l'exposition aux matières dangereuses**

En réalité, la MSA n'a, semble-t-il jamais mis en œuvre cette décision ; elle vient de le confirmer : « *Les bilans 50 ans ne sont plus réalisés en tant que tels (il n'y a plus de procédure distincte) puisque désormais, dans chaque visite médicale ou entretien infirmier, les risques professionnels (dont les risques chimiques) liés au poste de travail du salarié en question sont abordés.* »

Nous en avons informé Mr Olivier CRASSET, sociologue à l'Université de Brest, en charge d'une étude sur le sujet (RISPOp29) qui nous avait sollicités pour participer à celle-ci.

## Création d'un groupe sur le Maine et Loire

Ca y est ; c'est parti !

**Denis BENOIT (06 20 74 30 81)** habite à GEE et va coordonner l'action du groupe qui s'est formé autour de lui : Michèle, Patrick et Monique, Florent, Michelle et Michel, Claude...

Plusieurs membres du groupe ont été eux-mêmes reconnus en maladie professionnelle (Denis : cancer de la prostate, Florent : lymphome ; Claude : parkinson...)

Adresse mail du groupe : [victime.pesticide.49@ecosolidaire.fr](mailto:victime.pesticide.49@ecosolidaire.fr)

Le soutien à Odette le 6 septembre a été une belle occasion de faire connaître le groupe.

## Expertise INSERM 2021

**Le 3 juillet**, réalisée par une équipe de 12 chercheurs, la nouvelle expertise collective de l'INSERM de 2021 vient de dresser un bilan des connaissances sur les liens entre exposition aux pesticides et santé humaine. Elle a synthétisé les résultats de 5300 études qui confirment des liens plus ou moins forts entre des maladies et des expositions aux pesticides.

Voici divers liens :

- Rapport intégral : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/expertises-collectives/pesticides-et-sante-nouvelles-donnees-2021>
- Résumé : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/expertises-collectives/pesticides-et-sante-nouvelles-donnees-2021>

Cette réactualisation en 2021 de l'étude de 2013, vient confirmer ce que nous savons :

- Les maladies provoquées par les pesticides sont bien plus nombreuses que celles à ce jour reconnues officiellement comme maladies professionnelles.
- L'exposition professionnelle maternelle et paternelle pendant la période pré conceptionnelle ou la grossesse, engendre des risques graves pour l'enfant à naître.
- Le risque pour la santé des riverains et la population en général est confirmé, mais rien n'est fait pour l'en protéger.

Au plus vite, nous demandons que les maladies « à *présomption forte* » soient inscrites dans les tableaux de maladies professionnelles, en particulier le **cancer de la prostate** (insecticides et nombre de bovins en sont les causes attestées par l'étude Agrican). Conjointement MSA et FNSEA semblent freiner des 4 fers pour retarder l'échéance de cette reconnaissance.

## La forte présence de pesticides dans l'eau en Bretagne et Pays de Loire

Suite au cri d'alarme lancé par le vice-président de Rennes Métropole en charge de l'eau, Pascal HERVE dans Ouest France du 19 juillet, nous avons rencontré celui-ci fin juillet ; il déplore en particulier la présence importante d'un herbicide pour le maïs, le S-métolachlore ainsi que l'obligation de fermer des petits captages parce que trop coûteux à dépolluer. : [voir ici](#)

Nous avons aussi rencontré le 1<sup>er</sup> septembre des représentants du **Collectif sans pesticide** (Masserac / Guemene Penfao - 44). Ceux-ci nous ont informés de l'absence presque totale de prise en compte de la présence des **métabolites**<sup>1</sup> dans les eaux brutes et dans l'eau potabilisée ; leur prise en compte dans les analyses d'eau potable pourrait rendre non conforme celle-ci et donc non distribuable. C'est un grave problème de santé publique.

Nous sommes scandalisés du manque de transparence des élus et des syndicats de bassins versants qui connaissent tout des concentrations de pesticides et de métabolites dans l'eau, mais qui ne communiquent pas au grand public ces données de peur de fâcher le lobby agricole.

Pourtant ce document de février 2021 signé du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional de Bretagne témoigne de l'urgence de prendre des décisions fortes : [voir ici](#) .

Guy et Gilles du Pays de Retz (44) témoignent d'une situation similaire dans leur région, liée en particulier au maraîchage intensif. Denis interroge si juridiquement les pesticides volatiles sont assimilables à des déchets au sens du droit de l'environnement ?

**Nous allons interroger Me LAFFORGUE.**

Nous avons prévu des pistes d'action, qu'il nous faut encore approfondir.

## APPSTMP 44 :

*Association pour la Promotion de la Santé au Travail dans les Métiers Portuaires*

Eric nous présente l'action de l'association qui défend les dockers à Nantes, St Nazaire, Lorient concernant l'apparition de cancers parmi eux : polyexposition, pesticides, hydrocarbures.

L'APPSTMP 44 fait partie de *l'association Henri Pézerat*.

[voir ici](#)

---

<sup>1</sup>En se diffusant dans l'environnement, les pesticides peuvent se transformer et/ou se dégrader en une ou plusieurs autres molécules appelées "métabolites" ; certains métabolites sont également issus de réactions/ de recombinaison. On parle également de molécules mères (les pesticides) et de molécules filles (les métabolites).

## Secrets toxiques

Notre Collectif fait partie de ce groupe : <http://secret-toxique.fr/>

La campagne DES TROUS DANS LA RAQUETTE cherche à prouver que les pesticides ne sont pas testés sur la formule globale, que seule la toxicité de la "matière active" est testée, or les co-formulants sont souvent toxiques et on méconnaît l'effet toxique global. Ce travers se retrouve dans les produits dits non toxiques (ex produits au vinaigre).

Après avoir été reçu par l'EFSA, autorité européenne, SECRETS TOXIQUES a obtenu la certitude que l'EFSA ne réalise pas l'étude du mélange de composés de la formulation des pesticides et que la responsabilité est reportée sur les états membres qui ne les font pas non plus.

Cet automne, SECRETS TOXIQUES met en demeure EFSA et ANSES de réaliser ces études en déposant plainte.

En cas de réponse insatisfaisante, une plainte sera déposée au Conseil d'Etat.

Il est envisagé aussi des dépôts de plainte locaux par des groupes d'assos ; pour le moment, Annick en discute avec les PIG (pisseurs de glyphosate) bretons.

## Collectif inter-association de Santé Environnementale (CISE)

Annick représente aussi notre association dans ce collectif qui rassemble plus de 30 associations au niveau national.

<http://www.reseau-environnement-sante.fr/category/collectif-cise/>

Des groupes de travail démarrent sur différents axes, avec un calendrier chargé.

A la réunion de rentrée :

- revue du calendrier des événements et des actions prévues de type plaidoyers ou auditions de parlementaires impliqués dans la santé environnementale pour faire émerger l'idée d'**une loi cadre de santé environnementale**, bien sûr en profitant de la période de campagne électorale.

- adhésion : le CISE, adossé au Réseau Environnement Santé (RES), bénéficie partiellement du salarier de RES.

Il est demandé pour cette année une adhésion de 250 euros, somme non négligeable, à discuter.

Concernant le Groupe **ECONOMIE DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE**, animé par PREVENT HEALTH :

L'objectif est d'évaluer les coûts de santé dus à la pollution et mettre en lumière les leviers possibles pour les réduire.

Les maladies chroniques ont doublé de 2003 à 2017 !!!

## 2-Protection des riverains

### Décision du Conseil d'Etat concernant la protection des riverains

Le 27 juillet 2021, le Conseil d'Etat a publié sa décision suite aux recours déposés par Me LAFFORGUE au nom de 9 associations, dont notre Collectif, contre l'arrêté censé protéger les riverains du 27 décembre 2019.

<https://www.conseil-etat.fr/actualites/actualites/pesticides-le-conseil-d-etat-ordonne-que-les-regles-d-utilisation-soient-completees-pour-mieux-protger-la-population>

Le Conseil d'Etat enjoint au gouvernement de réécrire sa copie dans les 6 mois ; **c'est une victoire pour nos associations** : il demande en particulier,

- L'extension de son application aux zones de travail (zone artisanale...)
- L'extension de l'obligation de respecter la zone de 20 mètres, à un nombre de molécules CMR plus important (500 produits selon la FNSEA déjà vent debout)
- L'information des résidents et des personnes présentes à proximité des zones d'épandage en amont de l'utilisation des pesticides.
- L'annulation d'une grande partie du décret de 2019 encadrant les chartes de riverains, validées par les préfets.

Reste à savoir comment ce gouvernement va tenir compte des injonctions du Conseil d'Etat.

### « bassines non merci » (BNM)

Bernard et Annie de Charente Maritime, se battent contre les bassines en cours d'installation dans leur région.

Pour plus d'information sur ce que sont les « bassines », se rendre :

sur le site : <https://bassinesnonmerci.fr/>

sur la TV : <https://bassinesnonmerci.fr/index.php/bnm-tv/>

Ici en Bretagne, nous ne sommes pas encore très sensibilisés à ce sujet ; pourtant 2000 sont prévues en France.

Une bassine peut faire une dizaine d'ha, 20 m de profondeur, bâchée et alimentée par la nappe phréatique (profondeur 300 à 600 m) ; l'eau de pluie suffit à peine à compenser l'évaporation. C'est en contradiction avec la loi cadre sur l'eau qui réserve la priorité à l'alimentation humaine et à la préservation des milieux et des habitats, avant l'agriculture. L'Europe est en charge de la faire respecter ; en la violant la France se met dans l'illégalité, avec des amendes payées par les citoyens.



En marge du congrès de la FNSEA à NIORT (79) du 21 au 23 septembre, un pique-nique paysan est prévu par BNM à NIORT : <https://www.lanouvellerepublique.fr/niort/niort-l-appui-de-soulevements-de-la-terre-a-bnm-en-marge-du-congres-de-la-fnsea>

### **3- Vie du Collectif**

#### **Point sur les aides financières du Collectif pour des riverains**

Suite au financement participatif de 10 000 € et conformément à l'engagement pris en 2020 d'accompagner financièrement des adhérents, nous avons soutenu plusieurs démarches :

- Novembre 2020 : analyse de végétaux dans le Morbihan – 245 €
- Avril 2021 : analyse de poussières dans une maison et prise en charge de l'huissier dans le Morbihan – 600 €
- Septembre 2021 : analyse d'eau et prise en charge de l'huissier – 1000 €

#### **Réalisation d'un film pour accompagner nos débats publics**

Jean Claude, qui a déjà réalisé « *Un autre chemin* » propose de nous atteler à un nouveau projet de film en phase avec le contexte actuel et les dossiers que nous soutenons.

Un premier contact a été pris fin août avec une personne victime des pesticides.

#### **Quelle va être notre implication suite aux régionales ?**

Nous en avons débattu au cours de la visioconférence. Plusieurs propositions ont été émises, difficile de trancher maintenant. Ce qui est sûr, c'est que nous ne resterons pas inactifs face aux nouveaux élus du Conseil Régional.

Dès septembre – octobre, **nous serons présents pour les interpeller sur la nécessaire sortie des pesticides.**

#### **Renouvellement des adhésions pour 2021**

N'oubliez pas d'adhérer (cotisation : 10 €)

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

Même si vous n'êtes pas impliqué dans l'action quotidienne du Collectif, votre soutien est important pour accroître notre représentativité.

### **4- Evènements**

Pour la seconde année consécutive, nous n'allons pas être présents dans les foires bio et salons habituels (Muzillac, Mûr de Bretagne, Guichen) soit parce qu'ils sont annulés, soit pour les contraintes de pass sanitaire.

Le **4 septembre**, nous avons cependant participé à :

- Forum des associations à BETTON (35)
- Fête des possibles à RENNES. M. BESNARD a participé à un débat sur les pratiques du lobby agro-industriel avec Morgan LARGE et Olivier CLISSON, animé par Gilles MARECHAL.

Le **vendredi 10 septembre**, C. JOUAULT, MF ANDRE et M. BESNARD sont intervenus la matinée devant un groupe de 10 étudiants ingénieurs étrangers à l'AGROCAMPUS de RENNES (École nationale supérieure agronomique). Nous avons présenté le Collectif et ses actions, les pesticides et leurs effets sur la santé.



Le **samedi 25 septembre**, le Collectif Morbihan contre les fermes-usines et RESF organisent une journée festive et militante à partir de 14h30 :

Keropert  
56310 Melrand

Toutes les [infos et les réservations sont ici](#)

## **5- Liens, articles de presse**

- Pétition pour exiger la fin des pesticides de synthèse en Europe : avant le 30 septembre, aidez-nous à atteindre le million de signatures  
[https://www.savebeesandfarmers.eu/fra?\\_se=dGgubG9ycmVAd2FuYWRvby5mcg%3D%3D](https://www.savebeesandfarmers.eu/fra?_se=dGgubG9ycmVAd2FuYWRvby5mcg%3D%3D)
- Un article d'Annie THEBAUD MONY (association Henri Pezerat) : « *Derrière le pass sanitaire, des atteintes gravissimes aux droits fondamentaux de la santé et du travail* »  
<https://www.asso-henri-pezerat.org/derriere-le-passe-sanitaire-des-atteintes-gravissimes-aux-droits-fondamentaux-de-la-sante-et-du-travail/>
- « Du glyphosate à travers le placenta humain »  
Ce 13 septembre 2021 la dernière version d'une importante découverte a été mise en ligne dans le grand journal scientifique Toxics : <https://www.mdpi.com/2305-6304/9/9/220/pdf>  
Fruit d'une collaboration entre des chercheurs de l'unité INSERM U1139 (3PHM) de l'Université de Paris, Faculté de Pharmacie, et le Pôle Risques de l'Université de Caen Normandie, cette étude démontre que le glyphosate passe à travers le placenta humain.  
Par ailleurs, le Roundup, pesticide largement utilisé dont le principe actif déclaré est le glyphosate, contient un ensemble de toxiques à base d'hydrocarbures oxydés et de métaux lourds. Ce sont ces composés et non le glyphosate qui altèrent sérieusement l'intégrité du placenta, causant des dommages vasculaires, entre autres.

## **6-Prochaine visio-conférence :**

**Mardi 26 octobre 2021**

**20h**

### **Le Mot de la fin (Christophe) :**

Christophe, jeune paysan, a dû changer de métier à cause d'une maladie due aux pesticides ; son nouveau travail dans une petite entreprise lui permet d'observer l'évolution de ce monde agricole qui est le sien :

*« L'agriculture me fait peur ; les gros mangent les petits ; l'exploitation familiale en prend un sacré coup ; il n'y a pas beaucoup de jeunes qui veulent reprendre la ferme des parents. Ça fait peur, on parle de plus en plus de projets de méthanisation....*

*Je regrette l'exploitation familiale où le couple vivait, élevait ses enfants ; aujourd'hui 3-400 ha qui se réunissent, des 150 vaches, des tracteurs de folie !*

*Je ne sais pas si les gens sont heureux, ils n'ont plus de dimanche, ils ne savent plus ce que c'est la vie, ils sont toujours en train de travailler, et puis pour produire, produire... ; mais si c'est pour produire quelque chose qui n'est pas bon ! »*